



Stratégie PEE Occitanie

GT - Enjeux agricoles et ruraux

01/06/2022

C. Cottaz, J. Dao & L. Turpin



Bonjour et bienvenue !

Avant de commencer le GT :

Pensez à vous identifier svp : *clic droit sur votre image puis "renommer"* : Nom + Structure



Déroulement du groupe de travail

GT Enjeux agricoles et ruraux

1. Tour de table
2. Éléments de contexte
3. Processus d'élaboration & état d'avancement
4. Animation des échanges



Plantes exotiques envahissantes en Occitanie

contact@pee-occitanie.fr



www.invmed.fr <http://pee.cbnpmp.fr>



1. Tour de table



2. Présentation du contexte



Une espèce exotique envahissante dans un territoire est une espèce animale ou végétale exotique, c'est-à-dire non indigène sur ce territoire, dont l'introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, y menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives ».



Invasions biologiques (contexte général)

1956 : concept scientifique défini par Charles Elton

Dès 1971 : nombreux engagements internationaux



2014 : publication du Règlement européen n°1143/2014 relatif aux espèces exotiques envahissantes (EEE)

2017 : élaboration de la Stratégie nationale relative aux EEE

2018 : transcription du Règlement européen en législation française (arrêtés ministériels)

2018-2022 : travaux d'élaboration d'une déclinaison de la Stratégie nationale en Occitanie : CBN (flore)



Invasions biologiques (santé des végétaux)

1952 : Convention internationale pour la protection des végétaux (Rome)

→ coopération sanitaire pour « empêcher la propagation et l'introduction d'organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux et de promouvoir des mesures adaptées de contrôle » et création de l'[Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes \(EPPO/OEPP\)](#)

2016 : [Règlement européen 2031/2016](#) relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux (en coordination avec Règlement 1143/2014 relatif aux espèces exotiques envahissantes.

Code rural : les art.L.251-1 et suivants déclinent les mesures phytosanitaires liées aux importations (contrôle et quarantaine) et prévoient diverses des mesures de surveillance et de lutte

2015 : [Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales \(BCAE\)](#) définit les règles d'un bon état écologique, sanitaire et de non embroussaillage pour les terres agricoles. Une liste de plantes exotiques envahissantes, dont l'usage est interdit, figure en annexe.

→ décliné par des arrêtés préfectoraux annuels fixant les règles BCAE applicables localement

Invasions biologiques (santé humaine)

La Loi Santé n°2016-41 du 26 janvier 2016 (article 57) introduit dans le Code de la santé un chapitre sur la lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine.

Arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé humaine

Décret 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*) et l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*)

Stratégie régionale Occitanie

Stratégie faune :



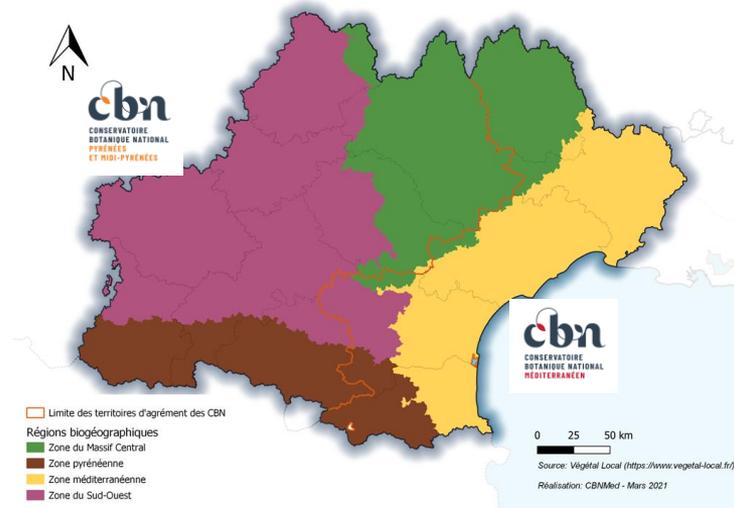
- Coordination :
- Financeurs : Région Occitanie + État

Stratégie flore :

- Coordination : CBNMed + CBNPMP
- Financeurs : Région Occitanie + État + Agence de l'eau Adour-Garonne + FEDER
- Acteurs impliqués : Office français de la biodiversité (OFB), Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CEN), Agence régionale de la biodiversité Occitanie (ARB), Agence régionale de santé Occitanie (ARS)...

Validation scientifique : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel Occitanie (CSRPN)

Mobilisation des acteurs : enquêtes en ligne, groupes de travail thématiques (x7)



Cohérence avec :

- **Stratégie nationale EEE**
- **Stratégie régionale de la biodiversité (SRB)**
- **Stratégie régionale “ambrosies”**
- **Observatoire régional de la biodiversité (ORB)**
- **Travaux liés santé des végétaux**

3. Avancées de la stratégie : élaboration de la liste

Morvant Y.

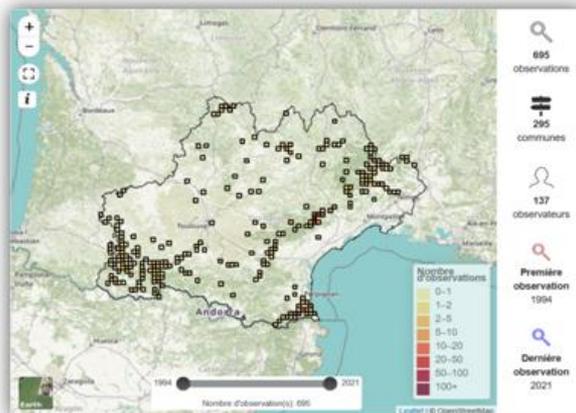


Juglans regia : « Présent »
Archéophyte (avant 1492)

Ligo J.



Carpobrotus spp. : « Présent »
Néophyte (après 1492)
Exogène naturalisé



Ensemble des données d'occurrence connues (*Reynoutria japonica*, SINP Occitanie <http://sinp-occitanie.fr/atlas>)



**Taxons non
autonomes**

Synthèse régionale des données d'occurrence
= catalogue régional Occitanie des taxons exogènes

Code	Nom scientifique	Statut	Prés.	1994	2001	2008	2011	2014	2017	2021
79684	<i>Abutilon theophrasti</i> Medik., 1787	ES	C	C	C					
79681	<i>Acacia dealbata</i> Link., 1822	ES	C	C	C					
79786	<i>Azara repens</i> L., 1753	ES	C	C	C					
79877	<i>Achillea millefolium</i> Waldst. & Kit., 1802	ES	C	C	C					
80263	<i>Aegilops biuncialis</i> Vis., 1842	ES	C	C	C					
80279	<i>Aegilops cylindrica</i> Host, 1802	ES	C	C	C					
80304	<i>Aegilops ventricosa</i> Tausch, 1837	ES	C	C	C					
80334	<i>Aelurolis hippocastanum</i> L., 1753	ES	C	C	C					
80383	<i>Agave americana</i> L., 1753	ES	C	C	C					
80424	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
81021	<i>Ailax rosea</i> L., 1753	ES	C	C	C					
81370	<i>Ailax incana</i> (L.) Meench, 1794	ES	C	C	C					
81875	<i>Alysioides utriculata</i> (L.) Medik., 1789	ES	C	C	C					
81955	<i>Amaranthus albus</i> L., 1759	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
81963	<i>Amaranthus bifidus</i> S.Watson, 1927	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
81976	<i>Amaranthus cruentus</i> L., 1759	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
81979	<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
81992	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
131296	<i>Amaranthus hybridus</i> subsp. <i>hybridus</i> L., 1753	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
143443	<i>Amaranthus hybridus</i> var. <i>hybridus</i>	VAR	C	C	C	C	C	C	C	C
143449	<i>Amaranthus hybridus</i> var. <i>pseudoretroflexus</i> (Thell.) Carrotero, 1979	VAR	C	C	C	C	C	C	C	C
82006	<i>Amaranthus maritimus</i> (Gilles ex Moq.) Hieron., 1881	ES	C	C	C					
82018	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
82033	<i>Amaranthus viridis</i> L., 1753	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
82080	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
810447	<i>Ambrosia palustrioides</i> DC., 1836	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
82092	<i>Ambrosia tenuifolia</i> Spreng., 1826	ES	C	C	C	C	C	C	C	C
798832	<i>Amelichia ambigua</i> (Speg.) Arriaga & Barkworth, 2006	ES	C	C	C					



3. Avancées de la stratégie : élaboration de la liste

Étude de la répartition des espèces exogènes du territoire

- **Données de présence** : occurrence avérée de l'espèce sur le territoire
- **Degré de naturalisation** : espèce plantée → naturalisée

Analyses de risque : étude des risques d'envahissement, de prolifération et d'impacts :

- **Lavergne** (Lavergne, 2010 adapté) : comportement envahissant avéré d'un taxon
- **Weber et Gut** (Weber & Gut, 2004 adaptée) : risque de prolifération d'un taxon
- **EPPO** (Brunel *et al.*, 2010 Branquart *et al.*, 2016 adapté) : évaluation des impacts environnementaux, socio-économiques et sanitaires

Analyse des données d'occurrence :

- **Coefficient de distribution spatiale** : analyse de la répartition des taxons
- **Coefficient de recouvrement** : recouvrement du taxon dans ses aires de présence et fréquence d'observation de ce recouvrement

3. Avancées de la stratégie : élaboration de la liste

CATÉGORIES		
PEE	Majeure	Plante exotique largement répandue en région Occitanie et qui a régulièrement un fort taux de recouvrement .
	Modérée	Plante exotique assez largement répandue en région Occitanie qui a occasionnellement un fort taux de recouvrement .
	Émergente	Plante exotique peu fréquente en région Occitanie qui a régulièrement un fort taux de recouvrement .
PEEpot	Alerte	Plante exotique peu fréquente en région Occitanie qui a soit toujours un faible taux de recouvrement , soit généralement un taux de recouvrement faible avec parfois un taux élevé sur certaines stations.
	Prévention	Plante exotique <i>a priori</i> absente de la région Occitanie, citée comme envahissante ailleurs et ayant un risque de prolifération en région.

Outils créés : liste PEE & PEEpot Occitanie



Majeure

Xanthium orientale italicum

Dao J.



Modérée

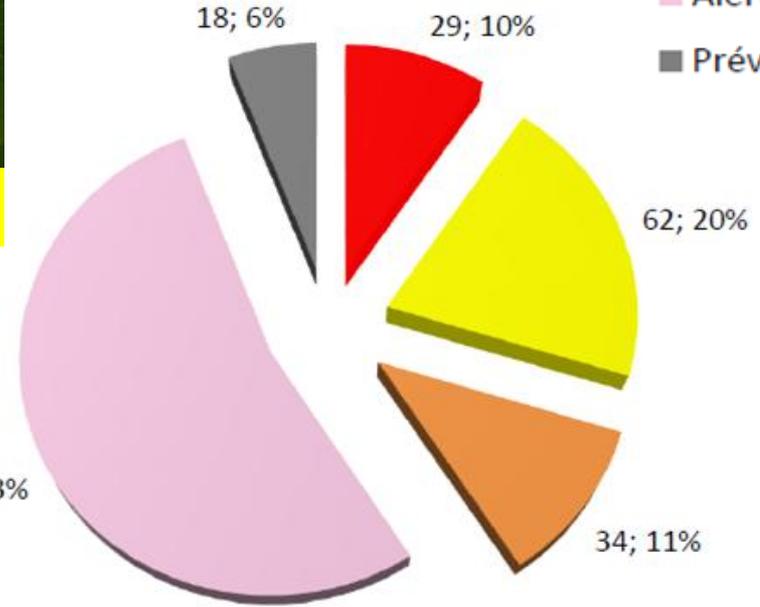
Phytolacca americana



Émergente

Ambrosia trifida

Petermann A.



306 taxons dont 126 PEE et 181 PEEpot

Outils créés : liste PEE & PEEpot Occitanie

Petermann A.



Majeure

Ambrosia artemisiifolia

Signoret H.



Modérée

Amaranthus retroflexus

Andrieu F.



Modérée

Galinsoga quadriradiata

Signoret H.



Majeure

Senecio inaequidens

Andrieu F.



Alerte

Galega officinalis

Lerboullat A.



Alerte

Solanum elaeagnifolium

Contexte ambrosies en Occitanie

Quelques chiffres :

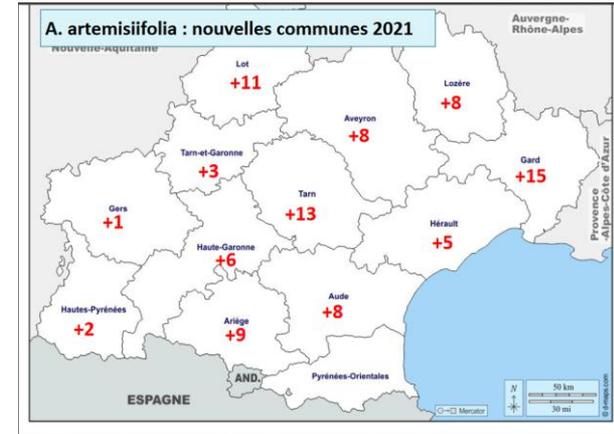
- 6 à 12% de la population française allergique aux pollens
- FREDON/URCPIE sont les opérateurs pour l'ARS Occitanie (22 à 25 jours/an/dpt d'intervention)
- 15% des communes d'Occitanie concernées en 2021



[Plateforme nationale](#)



[Site dédié aux ambrosies en Occitanie](#)



[Cartes de répartition 2021](#)

3. Avancées de la stratégie : groupes de travail

7 groupes de travail proposés

- GT urbain / aménagements / bords de route : **5 mai 2022 14h-16h**
- GT horticole / paysage : **23 mai 2022 14h-16h**
- **GT agricole / monde rural : 1 juin 2022 14h-16h**
- GT montagne : **semaine 23**
- GT côtier : **semaine 23**
- GT espaces naturels / gestionnaires : **semaine 37**
- GT sylvicole : **date à définir**

Acteurs sollicités pour le GT Agricole :

- **Collectivités**: région, conseils départementaux, PNR, associations des maires ruraux...
- **Référents**: Instituts techniques (ACTA, Terra innovia, Arvalis), FREDON, ADASEA (12-32-46)...
- **Coordinateurs régionaux** : État, région, ARB (Agence régionale de la biodiversité), OFB (Office français pour la biodiversité), ARS (Agence régionale de la santé) et réseau ambroisies, Chambre régionale d'agriculture et réseau, fédération régionale des chasseurs et réseau, réseau haies, réseau prairies...
- **Autres** : Établissements d'enseignement agricole, PNA messicoles, syndicats de rivières...

Ressources disponibles

GT enjeux agricoles et ruraux

Ressources Enjeux agricoles et ruraux :



- Bulletin de Santé du Végétal (BSV)

- **Ambroisie trifide**

L'ambroisie trifide est une espèce au pollen allergisant se retrouvant, en France, essentiellement dans les milieux cultivés. Elle est **potentiellement aussi concurrentielle pour les cultures et aussi allergène que l'ambroisie à feuille d'armoïse**.

L'ambroisie trifide est surtout présente dans le Sud-Ouest. Pour mieux connaître sa répartition et le niveau d'infestation, merci de signaler sa présence grâce à l'enquête mise en ligne par Terres Inovia :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie-trifide/>

En suivant ce lien, vous trouverez également de nombreuses informations sur la reconnaissance de cette adventice et les moyens de lutte agronomiques.



Ambroisie trifide au stade végétatif (Source : ACTA)

Ressources disponibles

GT enjeux agricoles et ruraux

Ressources PEE Occitanie

- CBNPMP/CBNMed, en ligne : [Page dédiée aux ressources EEE Occitanie](#)
- CBNPMP/CBNMed, 2021 : [Liste de référence PEE Occitanie](#)
- CBNPMP/CBNMed, 2021 : [Rapport méthodologie pour la création de la liste PEE Occitanie](#)

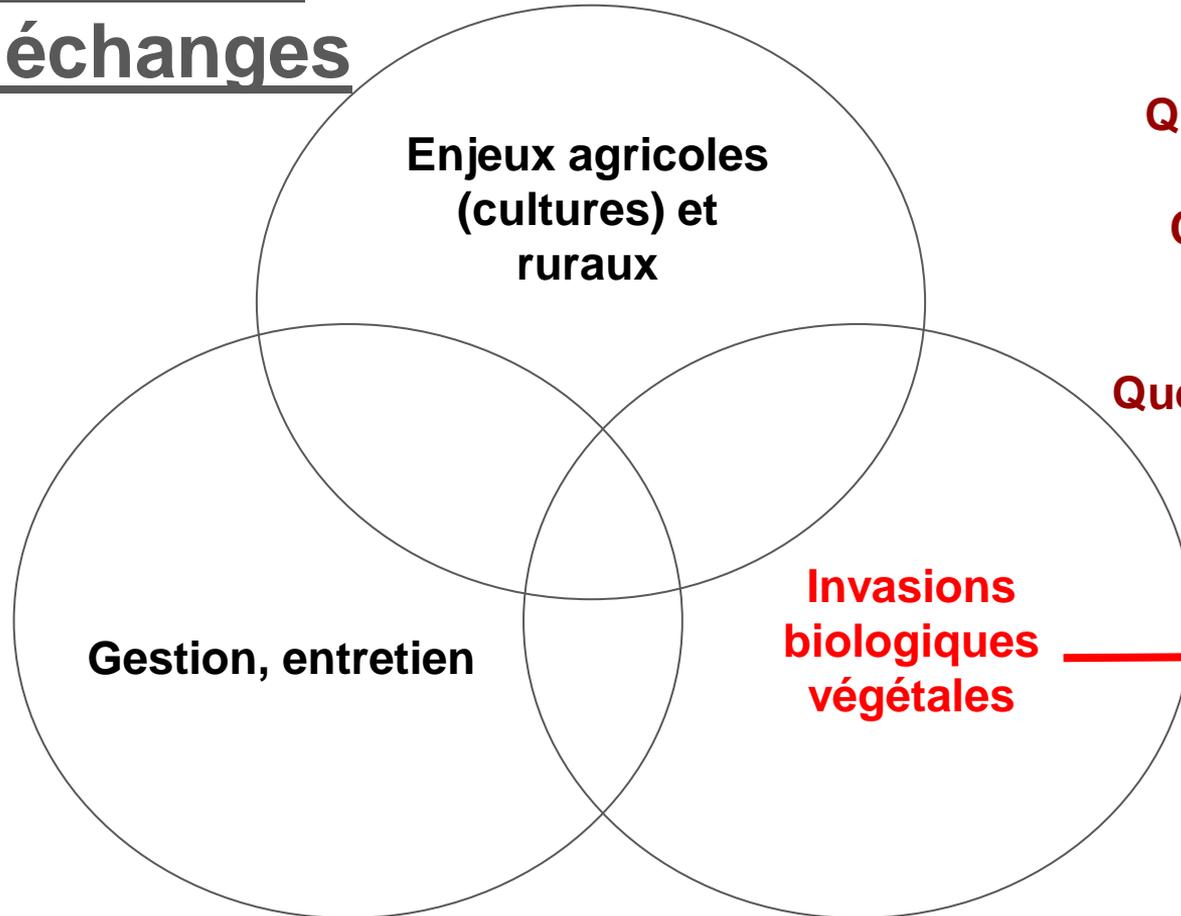
Ressources Ambrosies Occitanie

- Fredon Occitanie, en ligne : [site dédié aux ambrosies en Occitanie](#)
- Fredon Occitanie, 2020 : [Un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer](#)
- ARS Occitanie, 2022 : [Cartes de répartition des ambrosies au 31/12/2021](#)
- CRA Occitanie : [Bulletin de Santé du Végétal \(BSV\) grandes cultures du 5 mai 2022](#)

Autres ressources utiles

- **Index dédié aux connaissances malherbologiques et aux recommandations opérationnelles de lutte contre les principales adventices des grandes cultures** : <http://www.infloweb.fr>
- **Observatoire des ambrosies** : fiches et guides de gestion (bords de routes, travaux...)
- **Centre national de ressources EEE** : <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>

4. Animation des échanges



Conflits de voisinage liés à
des PEE ?

Quels **CONSENSUS** ?

Comment collaborer
ensemble ?

Quels outils développer ?

Milieu géré ? naturel ?

Réglementation ?

Surveillance ?

Prévention ?

Sondages



Nous souhaiterions travailler avec vous sur cette thématique, d'échanger les points de vue et de construire des objectifs communs pour parvenir à se mettre d'accord sur des actions pouvant susciter l'adhésion de tous dans la mise en œuvre de la future stratégie.

5. Sondages : **BESOINS**

Parmi ces propositions, quelles seraient les actions que vous souhaiteriez voir mises en place à l'avenir ? (3 choix possibles)

Travailler ensemble =

- 1. sur l'amélioration des coopérations** pour réaliser des plans de lutte territoriaux ciblés sur des espèces à enjeux
- 2. sur l'acquisition de connaissances** (analyses de risque sur les espèces à enjeux, amélioration des itinéraires techniques, sur les impacts et la réglementation, etc)
- 3. sur l'adaptation des pratiques existantes** (itinéraires techniques et choix cultureaux, évolution administrative et réglementaire, et, pour les zones à risque de propagation : améliorer les déplacements intra et inter-exploitations, et faciliter la détection précoce et la réaction rapide, etc.)
- 4. sur le développement d'un dialogue entre pairs** (partage des connaissances, groupes de travail, rencontres thématiques, appuis techniques, formations, etc.)
- 5. sur des outils de communication, de sensibilisation (et de valorisation de l'existant)** (mieux faire connaître les outils existants, communiquer vers des publics cibles, etc.)
- 6. Autre**

5. Sondages : **FREINS**

Quels seraient, à votre avis, les freins à votre mobilisation à travailler avec nous sur la problématique PEE ? (3 choix possibles)

1. Manque de mobilisation des acteurs clés
2. Manque d'accompagnement
3. Difficulté à trouver sa place dans la problématique PEE
4. Manque de moyens (humain, financier, matériel)
5. Sujet non prioritaire
6. Manque de ressources et outils
7. Manque de compétence / manque de connaissance
8. Autre

5. Sondages : **ATTENTES / PRIORITÉS**

La future stratégie s'organisera autour de 5 grands axes (prévention, connaissance, gestion, communication, gouvernance). Pour vous, quelles sont les orientations dans lesquelles vous souhaitez vous impliquer ?

- 1. Prévention** (agir sur les voies d'introduction, contribuer à la surveillance, définir des contextes et des espèces prioritaires, etc.)
- 2. Gestion** (améliorer les pratiques, contribuer à la gestion des sites envahis, prendre en compte les enjeux biodiversité, sanitaires et de sécurité humaine, etc.)
- 3. Connaissance** (contribuer aux solutions alternatives, aux analyses de risque, à l'amélioration des méthodes de gestion, à la détection des problèmes, etc.)
- 4. Communication** (partager, former, sensibiliser, diffuser, réunir, etc.)
- 5. Gouvernance et coopération** (mobiliser les acteurs et les réseaux dans la réalisation de la stratégie, faire le lien avec les autres projets du territoire et au-delà, etc.)

Enjeux GT



Compte-rendu partagé

Besoins :

- **Quels besoins ont été soulevés ?**

Freins :

- **Quels freins ont été identifiés ?**

Attentes/Priorités :

- **Quelles attentes ?**
- **Quelles priorités ?**
- **Quels consensus ?**

Suite à donner :

- **Sur quoi se mobiliser les prochaines années ?**

MyPads

 Mes Dossiers & Pads

 Mes Favoris

 Mes listes utilisateurs

 Mor

 **Pad GT agri, rural**
(dossier : PEE_Occitanie)

 Partager

Merci de votre attention!



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
PYRÉNÉES
ET MIDI-PYRÉNÉES**

Plantes exotiques envahissantes en Occitanie

contact@pee-occitanie.fr



<http://pee.cbnmpm.fr> www.invmed.fr



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MÉDITERRANÉEN**

Ressources utiles PEE Occitanie

Document ressources :

<https://docs.google.com/document/d/1wcKGx4HTamX6YWZIC5MI3H7pGCF6vSo8Cb2kHKZxo0/edit>

- Enquête en ligne : http://doctech.cbnmp.fr/pee-occitanie/synthese_enquete-prealable-strategie_2020.pdf
- Catalogue des occurrences exogènes Occitanie : http://doctech.cbnmp.fr/pee-occitanie/catalogue_flore-vasculaire-exogene_2021.pdf
- Listes scientifiques PEE Occitanie : http://doctech.cbnmp.fr/pee-occitanie/liste-ref_plantes-exotiques-envahissantes_2021.pdf
- Rapport méthodologique création des listes : [http://www.invmed.fr/_DATA/RES/Occitanie/\[Strategie%20PEE\]%20Rapport%20m%C3%A9thodologique%20cr%C3%A9ation%20listes%20CBNMed%20CBNPMP%202021.pdf](http://www.invmed.fr/_DATA/RES/Occitanie/[Strategie%20PEE]%20Rapport%20m%C3%A9thodologique%20cr%C3%A9ation%20listes%20CBNMed%20CBNPMP%202021.pdf)

Pour suivre ou contribuer à l'élaboration de la stratégie PEE Occitanie

Dossier temporaire pour accéder aux contributions des GT
(deadline : fin 2022)

https://drive.google.com/drive/folders/15kqhDpxAe2N6yax-X_QwLAnDCCGq3x-O?usp=sharing

Formulaire temporaire pour transmettre toutes contributions
complémentaires
(deadline : oct 2022)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSexdm9oAvx7aIP785XfTnTjMrYBEtG42p_UY5JA4-fyLaR0dA/viewform?usp=sf_link